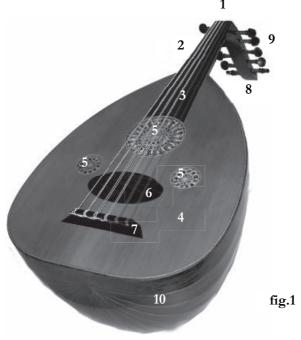
Le nom de « Oud » donné à cet instrument vient de l'arabe « 'ud » signifiant littéralement « bois ». Il lui fut donné probablement du fait qu'à l'origine il fut taillé tout entier dans une pièce en bois à la manière de certains instruments d'Extrême-Orient, et que la table est également fabriquée dans ce même matériau au lieu de la peau animale utilisée originellement.

De la Babylone de Hammourabi où il naquit vers le XVII^{ème} siècle avant J.C, il transita par l'Egypte pharaonique, la Perse, l'Empire Omeyade, le Maghreb avant de s'introduire en Andalousie par le truchement des conquérants arabes puis dans toute l'Europe où il donna naissance au luth baroque. Subissant plusieurs transformations au cours de son histoire, il prit sa forme définitive dès le début du IX^{ème} siècle.

I. Description du oud



- 1: Le sillet
- 2: Le manche
- 3 : Les cordes
- 4 : La table d'harmonie
- 5: Les rosaces
- 6 : La plaque de protection
- 7 : Le chevalet
- 8 : Le cordier
- 9: Les chevilles
- 10 : la caisse de résonance

Le Oud est constitué de trois parties principales :

1) La caisse de résonance

Cavité piriforme constituée en général d'une vingtaine de côtes, fines lamelles de bois (érable, noyer, palissandre, etc.), incurvées et collées, recouverte d'une table d'harmonie (bois de cèdre, épicéa, etc.) destinée à amplifier la vibration des cordes. Des ouvertures de formes et de dimensions variées, béantes ou fermées par l'ajout de rosaces ajourées de motifs calligraphiques ou d'arabesques, sont pratiquées sur la table.

Sur la table d'harmonie on trouve également le chevalet, pièce collée sur la partie basse de la table servant à fixer les cordes. Il joue un rôle très important dans la transmission à la table des vibrations des cordes. Une plaque de protection y est aussi collée destinée à protéger la table des coups du plectre.

La vibration des cordes pincées génère un son qui est transmis par la table d'harmonie à un système résonateur composée de la caisse de résonance, de la table d'harmonie et de toute une structure interne qui, grâce à leurs propriétés particulières, participent toutes à l'amplification du son et à sa transmission à l'extérieur par le biais des ouïes, donnant ainsi au son du oud son timbre spécifique.

26 Chapitre I

I. Le buté

1) Définition

Le buté est une technique de pincement qui consiste à pincer une corde de haut en bas vers l'intérieur, par un mouvement du plectre qui prend son départ à quelques centimètres au-dessus de la corde à jouer et qui vient « buter », c'est-à-dire reposer sur la corde suivante (fig.24) et (fig.25). La vibration de la corde produit ainsi un son plus profond.



L'image de la figure 24 ci-dessus représente ce mouvement qui est appliqué sur la corde Dū-Gāh/Ré. Après pincement le plectre vient reposer sur la corde Nawā/Sol (fig.25).

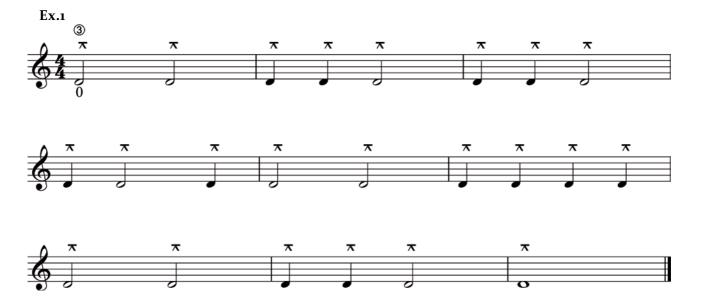
Dans Ex.1 le pincement doit s'appliquer lentement et avec force sur la corde Dū-Gāh tout en exagérant le mouvement du plectre qui vient reposer sur la corde Nawā.

2) Exercices d'application

a. Jeu avec cordes vides.

• Corde Dū-Gāh

Le signe du buté (T) placé au-dessus de la note s'applique à tous les exercices (de Ex.1 à Ex.50).



Lorsque nous avons abordé l'étude de la 1ère position, nous l'avons définie comme étant la position principale du fait qu'elle nous permettait de couvrir toute la gamme diatonique en utilisant les 4 doigts de la main gauche. Il n'en reste pas moins que la demi-position et la trois-quarts de position sont considérées comme des positions fondamentales dans l'étude du oud puisque grâce à elles nous pouvons aborder l'étude des gammes arabes (ou Maqâmat) où l'utilisation des altérations est très fréquente, notamment les bémols, dièses, demi-bémols, demi-dièses, etc.). Le fait de ne pas les avoir abordées précédemment était dicté par un souci didactique consistant à donner à l'élève une idée sur la 1ère position considérée comme un repère délimitant le premier ton du manche et d'où découlent toutes les autres positions.

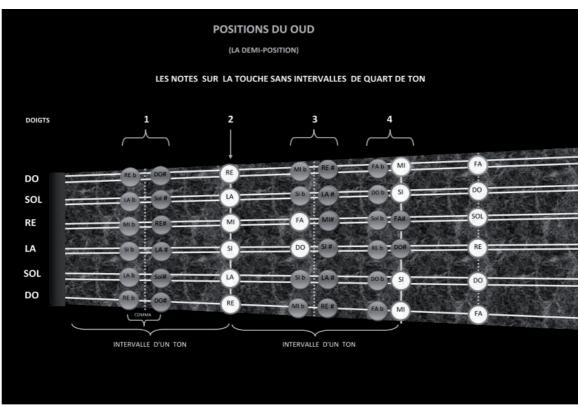
Ainsi la demi-position s'obtient en déplaçant, à partir de la 1ère position, le 1er doigt vers le sillet d'une distance d'un demi-ton en même temps que le 2ème doigt qui se substitue ainsi au 1er doigt pour délimiter le premier ton du manche (fig.40). Quant à la trois-quarts de position elle s'obtient de la même manière mais en déplaçant, à partir de la 1^{ère} position, le 1er doigt vers le sillet d'une distance de 1/4 de ton (fig.41), le 2^{ème} doigt venant s'accoler au 1^{er} doigt, délimitant le premier ton.

N.B: La transition d'une position à l'autre nécessite un déplacement de la main gauche. Pour le passage de la ½ position à la ¾ de position, la main gauche garde la même position sauf pour le 1^{er} doigt qui recule d'une distance d'un quart de ton vers le 2^{éme} doigt.





I. Etude des Maqâmat arabes sans intervalles de quart de ton



Graphique 1 : Position des doigts sur le clavier pour la demi-position sans intervalles de quart de ton.

122 Chapitre III

I. Quart de position et trois-quarts de position



II. Demi-position et première position

Ex.196



I. Le coulé

Le coulé est un effet de liaison que l'on peut appliquer à un groupe de notes constitué de deux notes ou plus. Seule la première note du groupe est pincée, les autres notes seront jouées par le seul jeu des doigts de la main gauche. Parfois tout le groupe est joué avec la main gauche seulement.

Le coulé peut être d'abord ascendant (ou frappé). La première note inférieure est pincée par le plectre, la note suivante supérieure est frappée par un effet de marteau avec un autre doigt de la main gauche, sans être pincée par le plectre. (Exemple 44).

Exemple 44



Il peut être ensuite descendant (ou tiré). La première note supérieure est pincée par le plectre. La note suivante inférieure est jouée en tirant la corde par le bas par le doigt utilisé pour jouer la note supérieure. (Exemple 45).

Exemple 45



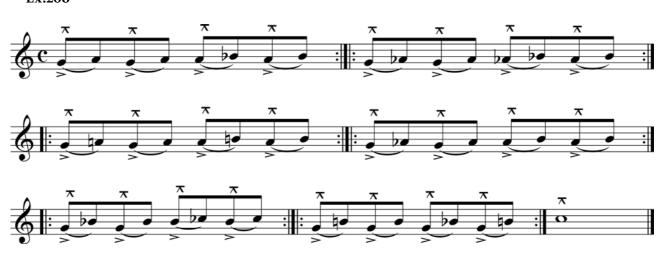
Il peut enfin être combiné (ascendant et descendant ou inversement). (Exemple 46).

Exemple 46



1) Le coulé ascendant

Ex.260



Les ornements sont des notes d'agrément s'écrivant en notes plus petites ou s'indiquant par des signes. Ils se placent devant ou après la note principale. Les principaux ornements sont :

- L'appoggiature
- Le mordant
- Le gruppetto
- Le trille.

I. L'appoggiature

C'est une petite figure de note barrée, le plus souvent une croche, placée devant la note principale dont elle emprunte la valeur. Elle peut être simple (ascendante ou descendante), double (ascendante ou descendante) ou glissée.

L'appoggiature s'exécute en l'appuyant avec une intensité plus forte que la note principale qui la suit.

1) Appoggiature simple

a. Ascendante

Elle est placée à une hauteur inférieure à la note principale.

Ex.297



1. Samai Ḥusaynī « Chaouia »

